

### Liminaire CHSCT du 4 Février 2022

Madame la Présidente,

Voilà malheureusement deux ans que le virus du Covid-19 impacte nos vies privées et professionnelles. À repenser à toutes les mesures que nous avons subies, et que nous subissons encore, on ne peut qu'éprouver un certain vertige !

Certaines et certains ont découvert l'existence de salariés jusque-là invisibles, qualifiés de salariés de 1ère ligne, de 2° ligne, tandis qu'enseignantes et enseignants, agentes et agents publics assurant les Plans de Continuité d'Activité (PCA) étaient qualifiés de "héros"!

Tandis qu'avec le télétravail notre environnement professionnel envahissait nos cuisines et nos salons, lequel télétravail se transformait au fil des mois en télétravail pérenne pour changer de nouveau en ce début d'année, avec toujours le même étonnement que certains responsables de service puissent considérer compatibles télétravail et garde d'enfants !

Aujourd'hui, notre quotidien est rythmé par les protocoles sanitaires avec auto tests, tests PCR ou antigéniques à 10 jours, 7 jours, 5 jours, 2 jours. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et nous voyons fleurir en ville de longues files d'attente de femmes, d'hommes et d'enfants attendant de connaître le verdict : Covid ou pas Covid ?

Sans oublier la gestion aléatoire du variant Omicron, certes particulièrement impactante à l'Éducation Nationale, mais aussi dans nos services.

On aurait pu penser que, confrontés tous à cette pandémie, nous aurions fait corps et acte de solidarité pour l'affronter tout en prenant conscience de la fragilité de notre condition d'humain. Nous aurions ainsi plaidé pour un partage des richesses, une nouvelle conception du travail pour plus d'égalité et de démocratie... Mais sans rentrer dans le débat des égoïsmes internationaux ou nationaux, force est de constater que le monde d'aujourd'hui ressemble à s'y méprendre à celui d'hier parfois en pire.

Rappelons au passage que les 1 000 personnes les plus riches ont retrouvé leur niveau de richesse d'avant la pandémie en seulement 9 mois. À ce titre, les milliardaires français, les plus riches d'Europe, représentent la plus grosse progression de cette reprise exceptionnelle avec 175 milliards d'euros, somme équivalente à 2 fois le budget de l'hôpital public (chiffres Oxfam). Autant de ressources en réserve, sans doute, pour un ruissellement à venir.

La politique du "quoi qu'il en coûte" mise en place par le gouvernement a certes protégé les plus faibles, mais a surtout bénéficié aux ultrariches. Ces derniers ont en effet pu faire travailler leur argent en toute sécurité grâce aux garanties apportées par les États et les Banques Centrales. Les mesures de relance ont dopé leurs chiffres d'affaires et, par ricochet, les cours en bourse. Sans même parler de la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et la création d'un impôt forfaitaire sur le



capital (la flat tax) qui a bénéficié aux 10% les plus riches. Ils ont obtenu à eux seuls 79% du gain total de niveau de vie induit par ces deux mesures fiscales. Parallèlement, le niveau de vie des 10% des Français les plus pauvres a quant à lui dramatiquement baissé...

Cette crise sanitaire a montré que les financements publics, pour peu qu'on le décide et le reconnaisse, jouent un rôle déterminant. Le fonds de solidarité et autres mesures financières, la pratique du chômage partiel, ont permis de traverser cette crise à bon nombre d'entreprises et de salariés.

Néanmoins, il est cocasse de constater que celles et ceux toujours prompts à en appeler à l'orthodoxie budgétaire n'ont pas fait la fine bouche à cette occasion !

Mais vite, le vieux refrain du "trop de fonctionnaires !" revient à nos oreilles comme celui des gains de productivité au ministère des Finances et voilà encore la DGFIP privée de 1500 emplois en 2022 ! Il est vrai que les services publics sont en pleine forme en France ! Vu l'état de l'hôpital, de l'éducation, de la justice, des finances (et la liste n'est exhaustive), le mythe de la start-up nation fière et conquérante en prend un coup !

En effet, c'est vite oublier le constat fait par l'Insee dans son enquête « revenus et patrimoine des ménages » de 2021 à partir des chiffres de 2018. Pour l'institut, les prestations sociales et les services publics jouent un rôle redistributif, permettant ainsi de réduire les inégalités en apportant, d'une part des prestations en nature comme la santé et l'éducation et, d'autre part, en donnant accès à des services publics gratuits ou quasiment gratuits. Il est fort à parier que la crise Covid n'a pas inversé la donne !

L'affirmation de Jaurès qui nous est chère chez Solidaires Finances, à savoir « le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas », se confirme aussi au XXI<sup>ème</sup> siècle ! Ces services sont, nous le savons ici plus qu'ailleurs, bien évidemment financés par l'impôt et ces impôts sont recouverts et contrôlés par les agents des Finances. Autant de suppressions d'emplois d'agentes et d'agents de la DGFIP et de la DGDDI sont d'autant de moyens en moins pour lutter contre les fraudes fiscales, sociales et économiques. Car pour Solidaires Finances la technicité, l'expérience professionnelle, la créativité humaine si chères à notre directeur général, sont des atouts davantage que des contraintes.

Il va falloir que la Direction explique sérieusement aux agents comment faire pour assurer leurs missions, les bienfaits de la dématérialisation et autres simplifications n'étant pas toujours mesurables dans l'ensemble des services. Et c'est un euphémisme !

Les alertes en CHSCT restent sans effets et pour Solidaires Finances la solution est à chercher ailleurs que dans le recrutement de contractuels précarisables.

Le médecin coordonnateur national a pourtant, dans son rapport annuel 2021, alerté sur un certain nombre de risques pour la santé au travail du fait de la concomitance de cette crise sanitaire avec les restructurations et les nouveaux modes de travail en indiquant, « la crise sanitaire est ressentie comme une accélération des transformations organisationnelles ». On ne peut que regretter que ces alertes de la médecine de prévention sont moins entendues que celles sur le Covid ! Allez savoir pourquoi !

De plus, Solidaires Finances s'inquiète de l'anticipation de la mise en place du CSA faite par la DRFiP. En effet, celle-ci programme des visites avec des représentants du CTL alors qu'elles étaient jusqu'à maintenant faites en format CHSCT (Valenciennes, Dunkerque).

L'analyse du CHSCT est donc totalement absente. Le débat sur l'analyse du travail et des conditions

Solidaires Finances 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

de travail de nos collègues est pourtant au cœur même de nos préoccupations. Cette démarche est indispensable pour élaborer les mesures de prévention correspondantes selon les principes généraux définis à l'article L 4121-2 du Code du travail, dont notamment :

- éviter les risques,
- évaluer les risques qui ne peuvent être évités,
- combattre les risques à la source
- adapter le travail à l'être humain,
- prendre des mesures collectives avant de prendre des mesures individuelles.

C'est pour permettre une étude approfondie des projets tout au long de leur déroulement et pour répondre le mieux possible aux risques éventuels ou avérés que le CHSCT a été conçu et non pour être transformé en un exercice stérile expédié en quelques heures lors d'un CTL. Force est de constater que bien que vous aimiez déclarer régulièrement que vous êtes des bons élèves respectueux des consignes nationales, vous n'appliquez finalement que celles que vous voulez ! Avez-vous plus à craindre des foudres du Directeur Général que de vos responsabilités d'employeur ?

Les agentes et agents étaient en grève jeudi 27/01/2022. Nullement par plaisir, comme aiment à le laisser croire les médias, mais bien pour s'opposer aux réformes tellement nombreuses qui assaillent nos services publics et à la perte du pouvoir d'achat, liée entre autre à la surgelation du point d'indice.

Solidaires Finances reviendra en séance sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Solidaires Finances 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)